Les Hongrois de l'étranger demandent la double nationalité

Par JFB le lun 10/01/2011 - 11:40

Depuis le lundi 3 janvier, les personnes d'origine hongroise et vivant dans les pays voisins de la Hongrie ont la possibilité d'acquérir la nationalité hongroise, selon la loi adoptée en mai dernier et entrée en application début 2011. Les critères d'obtention de la nationalité hongroise ont été simplifiés puisqu'il n'est plus désormais obligatoire d'avoir une résidence en Hongrie, mais seulement de prouver ses origines hongroises, de parler hongrois et de ne pas représenter un danger pour l'ordre public ou la sécurité nationale.

Les demandes peuvent être déposées dans plus de 90 missions diplomatiques à l'étranger et dans quelques 2200 bureaux d'enregistrement en Hongrie.

En Roumanie, où la minorité hongroise s'élève à 1,5 million de personnes, l'ambassade hongroise à Bucarest et les consulats hongrois de Cluj et de Miercurea Ciuc ont reçu de nombreuses demandes dès lundi, soit le premier jour ouvré de l'année. Les citoyens slovaques d'origine hongroise (soit environ 500.000 personnes) semblent en revanche moins pressés d'effectuer cette démarche, ont rapporté l'ambassade de Hongrie à Bratislava et le consul général de Hongrie à Kosice à l'agence de presse hongroise MTI. Geza Farkas, consul à Bratislava, a souligné que de nombreuses personnes résidant à la frontière hongroise trouveront sans doute plus commode de faire cette démarche directement en Hongrie. En outre, la loi slovaque, qui, à l'heure actuelle, interdit encore la double nationalité, explique le faible nombre de démarches entreprises par les Hongrois de nationalité slovaque. La loi slovaque devrait toutefois être amendée en février.

En Serbie en revanche, où résident 250.000 citoyens d'origine hongroise, 8000 personnes ont d'ores et déjà indiqué depuis novembre qu'elles souhaitaient acquérir la double nationalité.

L'État hongrois s'attend à recevoir entre 250.000 et 400.000 demandes la première année.

(Source: MTI)

- Catégorie
Agenda Culturel